



Lettre ouverte du Comité de la Charte Sociale Paris 2024

Les organisations syndicales et patronales se sont engagées dès 2018 pour la réussite des JOP en intégrant des objectifs économiques et sociaux ambitieux et novateurs traduits dans la charte sociale de Paris 2024 au travers de 16 engagements.

Cette démarche a déjà inspiré la conduite des chantiers liés aux JOP ces dernières années avec des résultats concluants tant pour les personnels que pour le tissu économique national.

Désormais nous entrons dans une nouvelle phase de préparation et d'organisation de l'événement avec des répercussions multiples.

Le rendez-vous mondial des Jeux offre une opportunité unique de célébrer l'excellence sportive, l'innovation française et le partage des valeurs universelles. Il est cependant indispensable de reconnaître qu'ils auront un impact significatif sur le fonctionnement des entreprises, sur le quotidien des salariés et des habitants durant plusieurs mois.

C'est pourquoi nous encourageons vivement à maintenir dans le cadre de cette période cruciale un dialogue social ouvert et constructif pour élaborer ensemble les dispositifs d'adaptation qui apparaîtront nécessaires pendant ce moment exceptionnel.

Qu'il s'agisse des modifications dans l'organisation du travail, des horaires, du recours au télétravail, de la prise des congés payés ou pour d'autres mesures c'est la concertation et la négociation qui doivent prévaloir dans les entreprises privées, publiques et administrations.

Ainsi cet événement exceptionnel avec lequel nous avons tous rendez-vous pourra nous permettre de renforcer la cohésion sociale.

Le Comité de la Charte Sociale réitère sa demande aux pouvoirs publics d'un dispositif de compensation intégrale pour les entreprises et les salariés qui se verraient empêchés dans leur activité du fait des JOP et des mesures de sécurité qu'ils imposent.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques organisés en France doivent être l'occasion d'incarner cette innovation sociale et économique portée par le Comité de la Charte Sociale Paris2024.

Nous pouvons tous y contribuer.

Co-présidents du Comité de la Charte Sociale Paris 2024

Bernard THIBAULT

Dominique CARLAC'H